



Sortir d'une indivision avec usufruit

Par **david971_old**, le **09/07/2007** à **21:37**

Bonjour,

De par l'héritage de mon père, nous avons ma mère, ma soeur et moi même un bien (maison) en indivision.

Ma mère à l'usufruit pour ce bien.

suite à une dispute familiale, ma soeur veut sortir de l'indivision et nous menace de dissoudre la succession par voie de tribunal. Elle a pris un avocat.

Concrètement, peut elle nous forcer à vendre la maison ? à racheter ses parts ? sachant que ma mère à l'usufruit et ne veux pas vendre (et moi non plus), en tous cas pas vendre par le biais d'un tribunal.

Aussi, nous ne souhaitons à priori pas racheter les parts de ma soeur.

Merci pour vos conseils

David

Par **Jurigaby**, le **09/07/2007** à **23:22**

Bonjour.

Si vous ne voulez pas vendre la maison et que vous ne voulez pas non plus racheter ces parts, comment voulez vous en sortir?

Je vous conseille vivement de vous arranger à l'amiable parce que la décision de justice qui

interviendrait en cas de non conciliation devant le tribunal risquerait de vous déplaire lourdement..

Par **david971_old**, le **11/07/2007** à **23:10**

je ne veux pas sortir de l'indivision c'est ma soeur qui le souhaite.
ma mère veut louer la maison, elle a l'usufruit. et ma mère et moi n'avons pas d'argent pour racheter les parts de ma soeur.

ma soeur ne peut pas forcer la vente ?

Par **Jurigaby**, le **11/07/2007** à **23:12**

Bonjour.

Elle ne peut pas forcer la vente, mais elle peut forcer le partage ce qui revient à peu près au même, malheureusement..